

Règlement du 26ème Tournoi National des Aigles.

(samedi 24 et dimanche 25 octobre 2020)

Préambule : Toute participation au tournoi implique l'acceptation et le respect du présent règlement ; celui-ci sera affiché dans la salle.

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.

Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler ou de donner des recommandations spécifiques à l'envoi des convocations en fonction de la situation sanitaire en France fin octobre.

Article 1 : Autorisation.

Le tournoi est en cours d'autorisation sous le numéro 2000443

Article 2 : Licences.

Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence 2020/2021.

Article 3 : Catégories

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs U15, U17, U19, seniors et vétérans.

Article 4 : Juge arbitrage et arbitrage.

- Juge arbitre principal : Monsieur Guy CHENE (Sées)
- Juges arbitres adjoints : Monsieur Patrick ODDOU, Madame Régine MEZENGE.
- Les décisions du juge-arbitre et de ses adjoints sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un point de ce règlement.

Les rencontres se dérouleront par auto arbitrage pour tous les matchs, finales comprises. Le Comité organisateur désignera un arbitre si nécessaire.

Si un joueur est arbitre stagiaire, il pourra se présenter à la table de marque pour l'arbitrage des finales.

Article 5 : Tirage au sort et tableaux

- Le tirage au sort aura lieu le Samedi 17 octobre. Les classements du jeudi 8 octobre seront pris en compte pour la confection des tableaux.
- Le tournoi se déroulera selon le système des tops.
- Séries féminines et masculines: inscription possible dans les trois tableaux.
- Les simples auront lieu le samedi et s'effectueront en poules de 3 ou 4 avec 2 sortants pour les poules de 4. Les doubles et les mixtes auront lieu le dimanche et se disputeront en poule avec 1 sortant.
- Pour le bon fonctionnement du tournoi, le Comité organisateur se réserve le droit de modifier ou supprimer un tableau, selon le nombre d'inscrits. Le Comité organisateur pourra, si cela est nécessaire, limiter le nombre d'inscrits dans certains tableaux ; cela se fera selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- Le prix des inscriptions est le suivant : 15€ pour un tableau, 20€ pour 2 tableaux et 25€ pour 3 tableaux.

Article 6 : Déroulement de la compétition.

- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, en prenant également en compte les mesures sanitaires en vigueur au moment du tournoi ainsi que les mesures prises par la FFBAD concernant la reprise des compétitions.
- Tout participant doit se faire pointer à la table de marque dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable.
- Ayant pris connaissance de l'échéancier, les joueurs sont priés de s'échauffer avant d'entrer sur le terrain.

- Les horaires affichés étant à titre indicatif, les joueurs doivent être présents dans la salle 45 minutes avant l'horaire indiqué. S'ils veulent s'absenter, il est indispensable de prévenir la table de marque.
- Entre l'appel de son nom et le début du match, le joueur dispose de 3 minutes pour finir de s'échauffer et tester les volants. Les joueurs non présents 5 minutes après l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge arbitre.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Il ne sera pas autorisé à quitter le terrain.
- Le temps de repos est compris entre le dernier point du match précédent et le premier point du match suivant ; pour ce tournoi, le temps de repos sera de 20 minutes pour tous les matchs.
- Les volants touchant les structures de la salle seront déclarés faute en jeu et ne seront remis qu'une fois par service.
- La tenue vestimentaire doit être conforme à la circulaire fédérale.
- Une attitude correcte est exigée envers l'adversaire, l'arbitre, le juge arbitre, le public mais aussi envers soi-même.
- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant leur match, les entraîneurs ou coaches, les membres du comité organisateur, le juge-arbitre, le service médical si nécessaire.
- Des lots et des récompenses seront remis aux vainqueurs et aux finalistes de chaque tableau.
- Les feuilles de match seront amenées sur les terrains puis récupérées par des membres de l'organisation du tournoi.

Article 7: Forfaits et sanctions

- Chaque participant doit connaître les sanctions encourues par un joueur déclaré FORFAIT après la date du tirage au sort. Il devra prévenir dès que possible le club organisateur de sa non-participation et adressera, au plus tard 48 heures après la date du tournoi, les pièces justificatives à la Commission Régionale d'Arbitrage de Normandie.
- Après le tirage au sort, seuls pourront faire l'objet de remboursement, les désistements pour force majeure, qui seraient dûment justifiés par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur, certificat scolaire...), adressée à l'organisateur du tournoi, au plus tard dans un délai de 48 heures suivant la fin de la compétition.

Article 8: Médical

- Tout participant est sensé connaître les dispositions liées au règlement médical (dopage notamment; extrait de l'article 10 du Règlement médical du Guide du Badminton).
- Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments contre indiqués devra la présenter au juge-arbitre et ce avant son premier match du tournoi.
- Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne doit pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.

Article 9: Volants.

- Tous les matchs se dérouleront en volant plumes ; ceux-ci devront être homologués FFBAD. En cas de litige entre les joueurs, le volant choisi sera le volant officiel du tournoi (Yonex AS30 Elite), en vente dans la salle.
- L'approvisionnement des volants est à la charge des joueurs, à part égale, sauf pour les finales où ils seront fournis par le Comité organisateur.